



#DO lle de France – Février 2024



Projet de réaménagement des 5 ^{ème} et 6 ^{ème} étages de Bridge (92)	1
Déménagement des équipes DSCE DO IDF Clermont-Ferrand (63) du site Bughes vers le site	-
Lavoisier	2
Arrêts d'exploitation des boutiques Anières (92), Neuilly Michelis (92), Levallois-Perret (92) et	
Coulommiers (77)	2

PROJET DE REAMENAGEMENT DES 5ème ET 6ème ETAGES DE BRIDGE (92)

✓ Information - Consultation

Comme présenté dans le cadre du dossier d'information sur le Schéma Directeur Immobilier Territorial (SDIT) pour les sites de la Direction Orange Ile de France, il a été précisé que "le site Bridge est amené à être densifié avec l'arrivée de salariés d'autres divisions, sur d'autres périmètres sociaux que celui de la DO IDF. Les informations sur les impacts potentiels pour les salariés de la DO IDF déjà installés sur site seront communiqués aux élus dans les instances adéquates courant 2024". Ce projet consiste à réaménager les 5ème et 6ème étages de Bridge qui accueillent les équipes de DE et DSCE DEF. Il doit aussi permettre le rapprochement des équipes DE et DSCE par une meilleure optimisation des espaces aux 5ème et 6ème étages et de libérer ainsi environ 60% des surfaces actuelles de DE et DSCE du 5ème étage.

Au total, 310 salariés changeront d'étage en juillet (100 pour DE, 210 pour DSCE) et 40 salariés DSCE

restent au même étage mais changent de quartier (métiers ou équipes réparties par quartier).

Ainsi le 5^{ème} étage accueillera 171 salariés DSCE, le 6^{ème} 575 salariés DE et DSCE.

Vos élus ayant considéré le dossier vide de contenu, il n'a pas été ouvert en séance. Une liste de tous les éléments manquants a été transmise à la Direction qui se doit de revenir ultérieurement avec les réponses et les précisions exigées concernant notamment l'absence d'étude :

- de taux de présence
- sur la gestion et l'impact sur le télétravail (télétravail contraint vs télétravail choisi)
- liée à la densification des espaces de travail, et le ratio moyen d'espace par poste de travail physique
- de ventilation des personnels par quartier

DEMENAGEMENT DES EQUIPES DSCE DO IDF CLERMONT-FERRAND (63) DU SITE BUGHES VERS LE SITE LAVOISIER

✓ Information - Consultation

Ce déménagement prévu en Octobre 2024 concerne au total 65 salariés issus de 6 unités différentes, dont 17 salariés pour DSCE. Il a pour objectifs l'amélioration des espaces de travail, une garantie de la QVT (Qualité de Vie au Travail), une contribution à la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la réduction des coûts immobiliers.

Ainsi, les équipes réclamations DSCE sont amenées à rejoindre l'étage 4bis qui accueillera également les équipes Fonction Corporate (FC), Direction Entreprise (DE), Service Client Entreprise (SCE), Agence Pro et PME (A2P) et Direction Marché Entreprise (DME).

Les plateaux seront aménagés en *flex office* (pas de position attribuée, uniquement des zones par unité) avec un ratio de 0,6 position de travail par salarié (clairement, il n'y aura pas assez de place pour tout le monde lorsque les équipes DSCE seront au complet sur site).

La Direction affirme qu'«il n 'y a pas d'impact sur la structure de l'emploi, les contrats de travail, l'évolution des effectifs, les horaires de travail ».

Analyse de la CFE-CGC Orange

Certes, le dossier présenté est bien documenté. Toutefois, nous avons soulevé plusieurs questions, notamment sur :

- Le télétravail (réduction à 2 jours maximum/semaine au lieu de 3 comme prévu dans les accords)
- La disponibilité des positions de travail
- La restauration : impact sur la durée de la pause méridienne et le temps de travail, le restaurant d'entreprise étant plus éloigné et attribution de tickets restaurant
- La prise en compte des salariés en situation de handicap (que nous trouvons bien trop légère)

Direction et DRH n'ayant fourni aucune réponse concrète à nos questions, nous avons proposé de mandater une Commission Sécurité, Santé et Conditions de Travail (CSSCT) afin d'apporter une expertise et des recommandations aux élus CSEE. Cette résolution a été votée à l'unanimité par toutes les Organisations Syndicales (O.S) présentes à ce CSEE.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

ARRETS D'EXPLOITATION DES BOUTIQUES ASNIERES (92), NEUILLY MICHELIS (92), LEVALLOIS-PERRET (92) ET COULOMMIERS (77)

✓ Information - Consultation

En 2024, le programme *Libelulle* se poursuit avec l'arrêt d'exploitation de 7 nouvelles boutiques. 3 ont été réalisées sur ce 1^{er} trimestre : Villebon-sur-Yvette (91), Paris-Duhesme (18ème arrdt), l'Isle Adam (95), 4 le seront à partir de septembre 2024 : Asnières (92), Neuilly Michelis (92) et Coulommiers (77) avec transfert vers Orange Store; la boutique Levallois-Perret (92) fermera définitivement. La Direction informe que les résultats business ne sont pas les seuls indicateurs qui

conduisent à la fermeture d'une boutique : la productivité heure à la vente (HAV), la surface commerciale, la zone de chalandise, le nombre de salariés, les flux clients et la distance kilométrique entre une boutique Orange S.A et une boutique Orange Store entrent également en ligne de compte. Une boutique pourra aussi être fermée malgré une augmentation de sa productivité après la période Covid.

Au total, 18 salariés (14 conseillers clients, dont 9 séniors et 4 responsables de boutiques) sont concernés par ces fermetures du 2ème semestre. Les 4 managers seront acteurs dans leurs recherches de poste, les 14 conseillers devront être accompagnés vers des postes préemptés. Les salariés de boutique peuvent postuler via Jobs Opportunities, cependant, le parcours de recrutement reste identique à celui des autres salariés

L'ensemble des élus, tout comme les salariés, sont inquiets de leur avenir professionnel. Le temps de trajet et l'impact kilométrique seront fortement aggravés : la majorité devra passer 45 minutes à plus d'une heure supplémentaire en voiture pour rejoindre leur nouveau site (Noisy-le-Grand dans le 93, Lagnysur-Marne ou Val d'Europe dans le 77 sont les sites théoriques). D'autant que le secteur comporte peu de moyens de transport commun. en avec essentiellement des bus dont les fréquences de passage ne sont pas compatibles avec les horaires de

travail en boutique et les distance à parcourir.

La CFE-CGC Orange maintient sa grande vigilance sur l'accompagnement des salariés et s'assurera sur tous puissent obtenir un poste en adéquation avec leurs souhaits professionnels.

L'autre vigilance portera sur la notion du droit au retour* des salariés. Si la Direction prendra en compte le lieu d'habitation des salariés pour la proposition de poste, sa priorité restera l'affectation sur un poste prioritaire.

*Droit au retour : en accord entre l'Agence Distribution et la Générale de Téléphone, un salarié pourra effectuer une mobilité volontaire dans le cadre d'une durée prédéfinie de 24 mois. A l'issue de cette période, le salarié pourra bénéficier d'un droit au retour au sein d'Orange SA selon des modalités qui seront précisées dans la convention tripartite. Cette convention prévoira un retour sur un poste sur le bassin d'emploi GPEC d'origine, au minimum au même niveau de classification et de rémunération que le niveau dont il bénéficiait dans le cadre de la mobilité.

Prochain CSEE: du 26 au 28 mars 2024

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE

Elus CSE

AD IDF: Olivier GUITTAUT DE IDF: Cyril CORDIER DE IDF: Peggy GAILAN DE IDF : Philippe PECQUET DSCE IDF : Antony MAHIEU DSCE IDF: Stéphane LIOGER

UCI IDF : Samira KALA USC IDF: Valérie VIART

Elus CSE Suppléants

AD IDF : Christelle LACHAUD DE IDF: Frédéric DESPRES DE IDF : Luc REDUREAU DE IDF: Christelle CAMUS DSCE IDF: Latifa BOUMEHRAZ DSCE IDF : Laurent MARTIN DSCE IDF : Sophie MOLINES

UCI IDF: James LAMBERT

Commissions CSEE

Emploi & Formation: Olivier GUITTAUT & Jef BONNO Egalité Pro: Samira KALA, Géraldine PUILLANDRE & Peggy GAILAN Handicap: Sophie MOLINES, Emmanuel PARMENTIER & Béatrice KLAJA

ASC : Frédéric VAN DE CASTIJE

Restauration: Jésus RONDON & Marie-France SOARES Marchés: Philippe PECQUET & Cyril CORDIER

Projets Economie Evolution des marchés : Vincent GALLO, François BRACHET &

Rémi COTTARD

Représentant Syndical : François BRACHET

l'Essentiel du CSE DO IDF - 13/03/2024 - 3



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : https://www.cfecgc-orange.org/do-idf/

www.cfecgc-orange.org

abonnements gratuits: bit.ly/abtCFE-CGC tous vos contacts : bit.lv/annuaireCFECGC



